

La rencontre cocasse de mon inspecteur (contribution au défi de Couscous)

Nouvelles confirmées

Publié par : Istenozot

Publié le : 19-06-2015 00:00:00

Ce texte est une contribution au défi de Couscous :

[http://www.loree-des-reves.com/module ... hp?topic\\_id=3696&forum=21](http://www.loree-des-reves.com/module ... hp?topic_id=3696&forum=21)

- Jacques !
- - Oui mon amour, pourquoi cries-tu ainsi mon nom dans la rue ?
- Parce que je suis horrifié par ce courrier.
- Quel courrier ?
- Le courrier que nous avons reçu, un courrier de l'inspection des impôts. Un courrier très original !
- Comment cela original !... Un inspecteur des impôts original ! ... Cela n'est pas classique !... Laisse moi rêver, ils ont pris la décision de faire grève !
- Mieux que cela encore ! Notre maison est louée !
- Comment cela, notre maison est louée !
- Ce n'est pas à nous de payer la taxe d'habitation.
- Comment cela, ce n'est pas à nous de payer la taxe d'habitation ! alors ! Je vais finir par les aimer. Raconte moi !
- Je vais plutôt te lire le courrier. Ecoute c'est truculent.

« Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 18 décembre 2014 dernier dans laquelle vous vous étonnez à nouveau de nos données fiables que nous avons recueillies au sujet de votre taxe d'habitation et vous insistez pour de payer votre taxe d'habitation.

Je tiens à vous rappeler les faits.

Dans un courrier du 4 décembre dernier, vous faisiez état que nous avons envoyé la taxe foncière 2014 et non pas la taxe d'habitation de votre logement, sis rue Fournérat à Dijon, que vous n'aviez pas opté pour la dématérialisation de la taxe d'habitation et qu'habituellement vous payiez par TIP. Dans un courrier émanant de nos services, en date du 9 décembre, nous éveillions votre attention sur le fait que, pour nous, vous n'habitez pas ce logement qui est actuellement occupé par un locataire qui, lui, a visiblement opté pour la dématérialisation de ladite taxe. Donc, tout naturellement, la taxe d'habitation 2014 de votre logement, toujours sis rue Fournérat à Dijon, a été mise à la charge dudit locataire qui occupait ce logement au 1er janvier 2014. Dans le même courrier, nous vous demandions de valider l'occupation de votre logement par ledit locataire. Nous vous rappelions également que vous aviez opté pour la dématérialisation lors de la télédéclaration de vos revenus 2013, le 11 mai 2014.

Après quoi, dans un courrier du 12 décembre, vous me disiez vivre avec votre famille dans le susdit logement.

Nous avons des doutes sur le bienfondé de vos dires qui nous apparaissent contradictoires. Aussi, désirons-nous vous rencontrer dans votre logement. Je me présenterai donc devant votre domicile, le 23 décembre prochain à 9h, pour éclaircir avec vous ce dossier épineux.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression »,...etc, etc,...

- Eh bien, effectivement, c'est un courrier très cocasse !
- Pourras-tu être là ce jour-là ou dois-je m'en occuper ?

- Je crois plus sage que nous soyons là tous les deux. Une présence féminine sera très utile dans la négociation !
- Je serai présent.

Trois jours se passent et le matin du 23 décembre se présente à nous. Nous sommes l'un et l'autre confortablement installés dans le canapé de notre salon, se demandant avec humour si nous sommes bien dans notre maison.

La sonnette résonne à 9h précises.

- Notre homme est ponctuel, me dit ma femme.
- J'espère que sa lucidité aura la même valeur que sa ponctualité.
- Allons lui ouvrir la porte !

Dès lors que la porte s'ouvre, se présente à nous un inspecteur des impôts à l'allure très britannique, et un peu coincé.

- Suis-je bien chez Monsieur Jean Joseph Bonnefoy de Dijon ?

Je ne peux m'empêcher de me dire en moi-même : et d'autres lieux découverts seulement à marée basse.

- Ah, non vous n'êtes pas !
- Comment cela je ne suis pas ! je suis bien ici !
- Oui, vous êtes ici, mais vous n'êtes pas chez Monsieur Jean Joseph Bonnefoy de Dijon et d'autres lieux ... Vous êtes chez Monsieur et Madame Jacques Hosotte.
- Mais que me dites vous là ! Je ne suis pas chez Monsieur Bonnefoy.
- Vous êtes toujours là ! Mais vous êtes chez Monsieur et Madame Jacques Hosotte.

Ma femme intervient alors :

- Monsieur ?
- Veuillez me pardonner. Je me présente : Monsieur ... Artus .... De Longeligne, inspecteur des impôts stagiaire, diplômé de sciences politiques, en formation à l'inspection des impôts, dans votre bonne ville !
- Très honoré ! Puis-je vous proposer de nous rejoindre dans notre salon, si cela vous agrée, lui dis-je avec un petit air précieux.
- Avec plaisir, je vous en remercie.
- Puis-je vous proposer un café, lui dit ma femme.
- Bien volontiers, je vous en remercie.

Nous en profitons l'un et l'autre pour nous éloigner dans la cuisine afin de lui préparer son café et d'échanger quelques mots entre nous.

- Il va nous le faire aristo !
- Il faut que nous éclaircissons cette affaire au plus vite, me dit ma femme. Nous n'allons pas y passer la matinée.
- Je suis bien d'accord avec toi.

Une fois le café préparé, nous retournons au salon. Après lui avoir servi une tasse de café et quelques chocolats de derrière les fagots, je décide, d'un commun accord avec ma femme, d'ouvrir le feu du dialogue.

- Avez vous bien reçu tous nos courriers ?
- Oui, et ce sont bien eux qui m'amènent ici. Votre maison est très jolie. Et elle a de bien jolis tableaux. Vous avez bien raison de la louer.
- Mais Monsieur, nous ne la louons pas, nous l'habitons.

- Qui me dit que vous n'êtes pas Monsieur Bonnefoy ?

Je reviens avec ma pièce d'identité.

- En voici la preuve ! Vérifiez vous-même.

- C'est bien exact, vous êtes bien Jacques Hosotte.

- Mais alors où est Monsieur Bonnefoy. Vous louez un étage de la maison ?

- Nous habitons, ma femme et moi, le rez-de-chaussée, el premier étage et le second étage de la maison. Nous ne sous louons pas notre maison.

- Mais ! Nos services ont été informés que vous déménagiez à Courbevoie et que, par conséquent, naturellement ce logement avait été loué.

- L'un de vos agents s'est permis une déduction bien osée ! Notre logement de Dijon est notre résidence principale.

Ma femme revient avec tous les documents preuves des impôts payés depuis ces dernières années. Elle présente à cet inspecteur stagiaire les copies des déclarations d'impôts dématérialisés et les copies des TIP des taxes d'habitation.

Après quelques minutes d'échange sur ces documents, l'inspecteur des impôts nous dit, de manière très gêné :

- Je vais me documenter pour connaître la cause de notre erreur.

Il nous quitte la tête basse, nous salue très aimablement et rejoint ses services.

En se plongeant dans notre dossier, il tombe sur une note interne nous concernant :

Monsieur JH, locataire de bonne foi habitant le logement, sis 4 rue Fournerat, a décidé de payer ses impôts et ses taxes par la voie dématérialisée...

Quelques jours après, nous recevons une lettre d'excuses signée de la main de Monsieur Artus de Longeligne.

Je ne peux pas m'empêcher de dire à ma femme :

- Je serais d'avis que l'on crée un impôt sur la distraction. Je crois que l'on comblerait les nombreux déficits.

- Jacques, en matière de distraction, tu t'y connais, me dit ma femme.